



Saint-Justin Bulletin Municipal

Janvier 2009 N° 2

Edito

Vœux 2009



Madame, Monsieur,

Par ce bulletin municipal, l'ensemble des conseillères et des conseillers municipaux sont heureux de vous convier à la désormais traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité le dimanche 18 janvier 2009 à 11 h 30 au foyer municipal.

Comme chaque année, cet instant sera l'occasion de revenir sur les faits marquants de notre commune durant l'année qui vient de s'achever et de porter un regard sur celle à venir en évoquant les principaux projets futurs.

Le conseil municipal

L'économie de notre monde ne tourne plus rond, en tous cas c'est ce que l'on nous assène médiatiquement au quotidien depuis maintenant quelques mois. On nous rappelle que notre pouvoir d'achat baisse, que le marché de l'emploi se dégrade, qu'il va falloir travailler jusqu'à 70 ans, que l'accès au crédit devient plus difficile, etc, etc... Bref, tout ceci est de la faute de cette sata-née mondialisation qui pique sa crise.

Deux choix s'offrent à nous en de pareilles circonstances: subir ou réagir. On peut trouver égoïstement des petites solutions individuelles ou bien rechercher des alternatives collectives pour le bien de l'intérêt

du plus grand nombre.

Dans tous les cas, chacun à son niveau de responsabilité doit contribuer à apporter sa pierre à la reconstruction d'un système économique plus juste, plus équitable.

Alors me direz-vous, au niveau d'une commune, que pouvons nous faire ?

Nous concernant, ne pas casser la dynamique que devrait constater le prochain recensement en matière de population. Plus de monde, c'est plus de travail pour le commerce, l'artisanat et les services. C'est plus de bénévoles et de licenciés pour nos associations, c'est plus d'enfants pour les classes de notre école. De nouveaux

habitants se sont aussi des réponses adaptées qu'il faut apporter en matière de services supplémentaires, d'offre commerciale diversifiée, c'est encore et toujours la nécessité de pérenniser la présence d'un service public de proximité.

Tout ceci se traduit, dans l'action du conseil municipal, par des projets communaux ou par l'accompagnement de projets privés qui ont pour but d'améliorer notre cadre de vie, de créer des emplois, et bien évidemment, d'assurer l'avenir de Saint-Justin

Votre Maire

Philippe LATRY

Dans ce numéro :

Edito	P.1
Vœux 2009	P.1
Mise en vente du lotissement	P.1
Les réalisations	P.2
Les projets en cours	P.2
Le recensement	P.3
A sen justin qu'aimam lo gascon	P.3
Saint-Justin pratique	P.4
Petites brèves	P.4
Agenda	P.4

Mise en vente des terrains du lotissement

C'est presque dans les temps par rapport au calendrier initial que la vente des lots du lotissement a démarré. A ce jour 27 terrains sur 31 ont fait l'objet d'une intention de réservation et les premiers permis de construire sont déposés.

A 28 € du m² ce lotissement situé dans une zone verte, à proximité immédia-

te du bourg et à seulement 20 minutes de Mont de Marsan connaît un vif attrait.

Rue des chênes, des pins, des châtaigniers et des acacias : les futurs Saint-Justinois vont trouver dès leur arrivée un lotissement fini avec des trottoirs stabilisés et des bordures posées, les enrobés faits sur

les dessertes et les candélabres pour l'éclairage public installés.



Le point sur l'action municipale

Sont réalisés



Le vieux terrain du BSJ a retrouvé une seconde jeunesse.



Le nettoyage du village.



Le hangar loué à la zone artisanale abrite les ateliers municipaux.



La piste de Micastré comme le chemin de Biret ont été entièrement repris.



Deux ordinateurs supplémentaires pour l'école.

Ecole ou pas école : Plus la peine de se poser la question si l'accueil des enfants est assuré les jours de grève, comme ce fut le cas le 20 novembre dernier. La municipalité, bien que regrettant cette mesure, applique la loi en instaurant ce service minimum pour lequel le personnel communal de l'école a été désigné. De même, le service de restauration est maintenu lors de ces journées.

Accompagnement éducatif : la réforme de l'éducation nationale prévoit qu'un accompagnement éducatif de 2 heures après les cours puisse être proposé. Basé sur le volontariat auquel l'équipe pédagogique n'a pas souhaité donner une suite favorable, la municipalité à son tour ne s'est pas prononcée favorablement pour la prise en charge des enfants et à l'accès des bâtiments

communaux par des bénévoles.

2 ordinateurs portables supplémentaires pour l'école : C'est le cadeau de Noël reçu par l'équipe pédagogique de l'école de Saint-Justin lors du goûter des enfants offert, lui aussi, par la municipalité.

L'Aménagement de l'ancien terrain de basket : Comme annoncé, c'est une réhabilitation complète de l'ancien terrain de basket qui est en phase d'achèvement. La plateforme a été entièrement reprise par un enrobé et l'espace est désormais sécurisé par la pose d'une clôture et de deux portails. Cet espace constitue une aire de jeux où nos amis à quatre pattes seront priés d'attendre sagement à l'extérieur.

Chemin de Galehum : Il s'agit du chemin qui dessert les mai-

sons situées derrière les vestiaires du stade de football. Ce chemin, suite à un don, est désormais propriété de la commune. Un éclairage public a déjà été installé en attendant un aménagement plus global.

78 foyers supplémentaires équipés de composteurs : Mis en place par la communauté des communes, cette opération a été relayée par la commune qui a assuré la distribution des composteurs aux bénéficiaires en leur remettant un guide d'utilisation.

Plan de gestion forestière : Le précédent étant arrivé à son terme, le nouveau a été présenté par L'ONF à la commune. Il prévoit pour les 15 années à venir, soit jusqu'en 2023 l'ensemble des interventions semis, dépressage, débroussaillage, éclaircissage, et coupe rase à réaliser sur les 180 ha de forêt communale.

Sont en cours et en projet

Le calendrier du PLU : Engagée voici bientôt 3 ans, la réflexion sur le PLU arrive en 2009 dans sa dernière mais cruciale phase. Après l'écriture du règlement réalisée durant le second semestre 2008, une réunion de présentation du projet aux divers services et représentants des collectivités territoriales s'est tenue en mairie de Saint Justin le 10 décembre. Le calendrier prévisionnel est désormais le suivant:

Janvier : mise en forme du dossier par le cabinet JB études.

Février, mars et avril : consultation des services.

Mai : saisie du tribunal administratif pour le lancement de l'enquête publique.

Juillet : enquête publique.

Septembre : conclusion du commissaire enquêteur.

Octobre : PLU approuvé.

Novembre : Validation du PLU après contrôle de légalité.

Après cette dernière étape, les acquisitions foncières privées ou communales pour permettre le développement de Saint-Justin seront alors possibles.

Maison médicale : Professionnels de la santé (médecins, infirmières, kinésithérapeute, pharmacien et psychologue) et élus des communes de Saint-Justin et La Bastide d'Armagnac se sont retrouvés pour lancer la réflexion sur l'organisation à mettre en place pour répondre aux besoins de santé dans les années à venir.

Lotissement artisanal : Une entreprise de plomberie, zinguerie, réalisation de tout à l'égout, et de chauffage vient de réserver un lot.

Office de tourisme communautaire : Sa mise en place est prévue pour le 1er Mars 2009. En s'appuyant sur les expériences locales, la politique touristique va s'organiser à l'échelle communautaire, voire inter communautaire (Communautés des communes de Roquefort, Gabarret et Villeneuve).

Assainissement collectif : Après la pose de la canalisation de transfert entre Saint-Justin et La Bastide, l'achèvement du poste de relèvement constitue la deuxième phase du programme d'assainissement collectif. La démolition de la station d'épuration de Saint-Justin, réalisée il y a 25 ans, est prévue au printemps. Pour ces travaux engagés par le SINEL, la contribution communale s'élève à 20 %.

Qu'on se le dise !

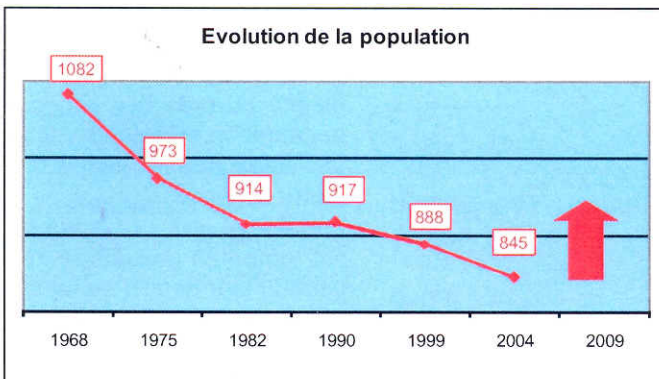
Recensement de la population : un rebond attendu

Le prochain recensement va se dérouler dans notre commune du 15 janvier au 14 février. Il pourrait traduire la fin de la lente mais régulière érosion de la population constatée depuis maintenant trente ans. Après la baisse de population de 4,7 % enregistrée entre 1999 et 2004, un rebond significatif de la population est même attendu.

Depuis la loi relative à la démocratie de proximité de 2002 il revient aux communes, désormais compétentes, de procéder aux enquêtes de recensement tous les cinq ans. Le recensement n'est pas la seule comptabilisation des habitants d'une commune. Il permet de fournir des données récentes et régulières sur la population, les logements et toutes leurs caractéristiques en matière de flux pour les premiers et d'évolution pour les seconds.

Les principales données socio-démographiques détaillées concernent :

- La répartition de la population par âge, sexe, état matrimonial, nationalité, diplôme.
- L'emploi, l'activité profes-



sionnelle, les modes de transport entre domicile et travail.

- La composition des ménages et leurs conditions de logement.
- Le parc de logements.
- Les migrations : domicile-travail, domicile-études, etc.

Ces résultats sont très importants pour, à partir de leurs analyses, définir les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire (besoins en équipements collectifs : hôpitaux, crèches, écoles, salles de sports, etc.) Les données du recensement constituent pour les élus des communes une base de données indispensable à la mise en place des projets qui façonneront notre cadre de vie de demain.

De plus, ces chiffres impactent fortement la gestion communale en matière de finances locales et de réglementation. Par exemple, dépendent du niveau de population : le nombre de conseillers municipaux et le mode de scrutin, l'attribution par l'Etat de la dotation globale de fonctionnement (DGF)

Aussi, c'est avec impatience que nous attendons de voir si la politique du logement locatif et d'accession à la propriété engagée lors du précédent mandat va commencer à porter ses fruits en terme de rebond de la population Saint-Justinoise.

D'ici là, jusqu'aux résultats prévus au second semestre 2009, vous aurez tout le loisir d'aller consulter les données de notre commune sur le site internet



Les 1000 habitants en 2010-2011 ?
C'est probable.

Deux agents recenseurs et un coordonnateur nommés :

Mmes Elise Cassaigne et Martine Sarthe ont été nommées agents recenseurs. Leur mission va consister à distribuer et collecter les questionnaires à remplir par la population.

L'agent coordonnateur est Mlle Christelle Darrowy



A Sen Justin, qu'aimam lo gascon !

En atender la dobla senhaletica francès/gascon deus panèus d'entrada de vila (Sen Justin, communa de Gasconha, totun !), quate purmèrs panèus bilingues que van estar installats au naveth lotissement deu bòsc de Santa Agnes. Que poderatz alavetz vos passejar dens la carrera deus cassos, la carrera deus castanhs, la carrera deus pins e la carrera deus acàcias ! Arren com Sen Justin !

A Saint Justin, on aime le gascon !

En attendant la double signalétique français/gascon des panneaux d'entrée de ville (Saint Justin, commune de Gasconne, s'il vous plaît !), quatre premiers panneaux bilingues vont être installés au nouveau lotissement du bois de Saint Agnes. Vous pourrez ainsi vous promener dans la rue des chênes, la rue des châtaigniers, la rue des pins, et la rue des acacias ! Arren com Sen Justin !

Saint-Justin Pratique

Gendarmerie : les bureaux de Saint-Justin sont ouverts au public: le mardi et le vendredi de 14 h 00 à 19 h 00
Tel: 05 58 44 60 24

Pompiers : numéro d'urgence le 18
Tel de la caserne de Saint-Justin : 05 58 44 82 19

Samu : numéro d'urgence le 15

Médecin de garde : Tel : 05 58 44 11 11

La Poste : du lundi au vend 9h à 12h et 13h30 à 16h + samedi de 8h30 à 11h30 tel : 05.58.44.80.74

Perception de Roquefort : ouverture au public:
Lundi de 13 h 00 à 16 h30,
Mardi, Mercredi, Jeudi de 8 h15 à 12h /13 h à 16 h30,
le Vendredi de 8h15 à 12 h 00
Tel: 05 58 45 52 59

Permanences à la mairie de Saint-Justin :
Caisse Allocations Familiales : 3ème jeudi du mois de 9 h 00 à 12H 00
Assistante sociale du Conseil Général: jeudi après-midi sur rendez-vous. Tel: 05 58 45 25 04
Sécurité Sociale: vendredi matin de 11 h 00 à 11h 30.

Le petit agenda



Samedi 17 janvier: Sainte Barbe
Dimanche 18 janvier: Vœux de la municipalité
Samedi 21 février: Goûter des aînés
Samedi 7 mars: Banquet de l'ACCA
Vendredi 20 mars: Carnaval de l'école
Samedi 4 avril: Réunion prévention santé
Samedi 18 avril: Concert de l'Union Musicale
Vendredi 1er mai : La Foire
Samedi 2 mai: Fêtes du quartier de la croix
Samedi 23 au lundi 25 mai: Fêtes d'Arouille
Samedi 20 juin: Kermesse scolaire
Vendredi 29 mai: Don du sang
Jeudi 9 au lundi 13 juillet: Fêtes de Saint-Justin.
Samedi 8 au lundi 10 août: Férias de Douzevielle
Vendredi 21 août au mardi 25 août: Voyage en Alsace pour le 70ème anniversaire de l'évacuation.

Responsable de la Publication : Philippe Latry Maire
Comité de rédaction : Conseil Municipal
Crédits photos: Commune de Saint Justin -Imprimé par nos soins

Petites brèves

- **Incivilités** : Des dégradations sur les pylônes d'éclairage du stade ainsi que sur le coffret du poste de relèvement de l'assainissement de la route de l'ancienne usine ont été commises. Ces actes de malveillance sur des installations électriques auraient pu mettre en danger la sécurité d'enfants ou d'usagers. Ils ont conduit la commune à déposer une plainte au près des services de gendarmerie pour dégradation et mise en danger de la vie d'autrui. De tels actes gratuits, lâches et irresponsables méritent d'être dénoncés.
- **Parrainage civil** : né sous la révolution française, il est tombé en désuétude au fil du temps. Remis au goût du jour depuis quelques années, il traduit l'engagement partagé d'une marraine, d'un parrain, et des parents de tout mettre en œuvre pour permettre à un enfant de devenir un être libre capable de choisir lui même sa voie dans un monde meilleur. Le 22 novembre dernier pour la première fois à St-Justin Elona Carrere a été au cœur de cette célébration cautionnée par la commune.
- **105 enfants** sont scolarisés à la rentrée 2008 au RPI Saint-Justin Le Frêche. 40 enfants au Frêche sur 2 classes et 65 à Saint-Justin sur 3 classes.
- **Les Landes vues du ciel** : dans l'édition de Sud Ouest du 17 octobre, nous avons eu le plaisir de découvrir une superbe vue aérienne de notre village nous offrant ainsi un joli coup de pub. Nous avons récupéré ce cliché qui peut constituer un très bon support pour la promotion de Saint-Justin.
- **Les 130 ans de l'Union Musicale** ont rassemblé beaucoup de musiciens d'hier et d'aujourd'hui. Cette institution qui fait partie de notre patrimoine collectif vient de recevoir le trophée de la meilleure animation musicale 2008 des mains de la Fédération Française de la course landaise.
- **Championnat de France des jeunes écarteurs** : Il y avait rarement eu pareille affluence dans les allées Tassine pour un rendez-vous coursayre. La municipalité remercie pour leur contribution à cette journée l'office de tourisme et le comité des fêtes artisans de cette réussite.



- **Max Lavielle** a été fait chevalier de l'Ordre National du Mérite le 11 octobre. La municipalité lui renouvelle ici toutes ses félicitations
- **Enveloppes** : 4 nouvelles enveloppes mettant en valeur des vues caractéristiques de Saint-Justin ont été réalisées avec La Poste. Vous pouvez vous les procurer à votre guichet préféré.